

VILLE de ROYAN

OBJET :

Séance du 4 Mai 1964

STADE d'HONNEUR :

Honoraires de M. LIET-VEAUX

64059

Le quatre Mai mil neuf cent soixante quatre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 30 Avril 1964.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU, MOUCHOT, POUGET, GUILLAUD, MONGRAND, BISCAYE, PONTANILLE, ETCHEBER, BERLAND, REIX, NARTEAU, Melle POUCHE, MM. BOUCHET, GACHET, BUJARD GALLAND, BETOUS.

Représentés : M. LANUSSE par M. BISCAYE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. LIET-VEAUX, Professeur au Conservatoire National des Arts & Métiers et à l'Institut d'Etudes Economiques et Juridiques appliquées à la Construction et à l'Habitation, a procédé à une étude du marché concernant le stade municipal et établi un rapport .

Pour ce travail il présente une demande d'honoraires de 200 frs correspondant à une simple consultation orale .

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le mémoire présenté par M. le Professeur LIET-VEAUX

DECIDE

- de mandater à M. LIET-VEAUX, 176 Boulevard Saint-Germain- PARIS 6°- C.C.P. n° 5302- 90 PARIS, la somme de 200 frs (deux cents francs) montant de ses honoraires pour une consultation concernant le marché du Stade .

..//..

- que la dépense sera imputée sur le Chapitre XXXI- Dépenses
Imprévues " du budget primitif 1964 .

Fait et délibéré à Royan, les mêmes jour, mois et an que
dessus.

Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance .

Pour extrait conforme,

Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

M. Rochereux

M. ROCHEREUX



APPROUVÉ

ROCHEFORT-s/MER, le

12 MAI 1964

Le Sous-Préfet,

[Signature]